

Cadre de la psychothérapie en Gestalt thérapeuten présentiel et en ligne

1. Quelques points de déontologie

Pour que vous puissiez vous sentir en confiance et en sécurité, je suis certifiée par l'IFFP, Institut Français de Formation Psychocorporelle de Paris, qui répond aux règles déontologiques de la EAP (European Association of Psychotherapy), EAGT (European Association of Gestalt Therapy) et de la FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et psychanalyse), Association internationale de Psycho-bio-thérapie, et certifiée sexothérapeute par l'ESOG (Ecole de Sexothérapie à Orientation Gestaltiste) et par l'ESOG, Ecole de Sexothérapie à Orientation Gestaltiste, qui répond aux règles déontologiques également.

1.1. Confidentialité

Dans ce temps de psychothérapie, la confidentialité est absolue, vos paroles et mes notes post séance ne sont pas échangés. Toutefois, en supervision, et en gardant l'anonymat, je pourrais vérifier et clarifier certaines situations de la relation.

Dans le cadre d'une prise en charge psychiatrique et/ou médicamenteuse, je pourrai, seulement avec votre consentement, être mis en lien avec votre praticien, et ce, dans un souci d'accompagnement le plus optimal.

Vie privée- protection des données : Le travail en ligne est couvert par le système juridique de la France -RGPD <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

1.2. Passage à l'acte

Il est cependant rappelé que le **passage à l'acte** n'est pas toléré (agressivité, violence verbale...)

1.3. Protection de l'espace de thérapie

Afin d'éviter tout empiètement sur votre espace thérapeutique, je ne prendrai pas en thérapie des personnes proches de vous (famille ou amis rapprochés).

2. Formation, compétences et déontologie du thérapeute

En qualité de psychopraticienne en Gestalt thérapie et sexothérapeute à orientation gestaltiste, je confirme

- D'une formation initiale à la Thérapie du Lien, dans des organismes reconnus
- D'un travail personnel conséquent en thérapie,
- De la poursuite de séminaires de formation,
- D'une supervision en continue par un pair, thérapeute et superviseur.

3. La fréquence et la durée

La démarche entreprise nécessite une continuité et un rythme régulier pour que puisse se vivre le processus de changement. Le rythme adapté est une séance par semaine, qui peut s'ajuster à une séance tous les 10 jours ou 1 séance par quinzaine, selon votre besoin.

Au-delà, il s'agit d'un accompagnement de soutien et non d'une thérapie.

En situation d'urgence ou de situation très délicate, nous pourrions nous voir de façon plus rapprochée ou nous joindre par téléphone.

3.1. Début de thérapie

Je vous propose une première étape (entre 2 et 3 séances) qui nous permet ensemble :

D'avoir vu ensemble de la /les demandes qui vous amènent en thérapie De confirmer votre souhait de vous engager dans le travail

3.2. Fin de thérapie

Quand la fin de la thérapie s'amorce et/ou si vous désirez mettre un terme à un moment donné, nous en parlerons ensemble et consacrerons 2 à 3 séances pour explorer ensemble les motivations de votre choix et pouvoir clôturer le travail.

4. Retards et Absences

La thérapie repose sur un engagement et une responsabilité réciproque, entre thérapeute et personne accompagnée. Cela signifie que nous assumons chacun les événements qui nous empêchent d'être présents à une séance (problèmes professionnels, incidents de transports, etc.).

Si moi-même, je suis en retard, le RDV se prolonge (respect de la durée prévue) si vous êtes disponible ou à défaut, nous décidons d'un autre ajustement,

Si vous êtes en retard (même annoncé) à un RDV, la rencontre se terminera quand même à l'heure prévue.

4.1. Report et Annulation

Si vous reportez un RDV (par mail ou texto) dans le délai J-2, nous tenterons de replacer ce RV dans la semaine ou la suivante ; à vous de proposer vos possibilités.

Inversement, si je suis dans l'incapacité d'honorer un RDV fixé sans prévenir à J-2, nous tenterons de le replacer dans la semaine ou la suivante.

Un oubli ou une annulation inférieure à J-2 sera due.

5. Prix de la thérapie

Le tarif de la séance est fixé à partir de 70 euros pour 60 minutes (individuelle) ; 140 euros pour 90 minutes (thérapie de couple en sexothérapie).

Les modifications de tarifs interviennent en général au bout d'un an, selon l'entrée de chacun en travail thérapeutique.

Siège social du cabinet :

maison des services, 9 cours Lafayette, 30300 Vallabregues

MAIL : cabinet.psy.gestalt@gmail.com

Myriam EELBODE Fait partie la société **AUTONOMIA**, RCS Mulhouse- SIRET 515 200 657 000 28-APE 749B - ID TVA FR06 515 200 657 - Siège social : 18 rue du Commerce 68400 RIEDISHEIM- France,

6. Quelques spécificités

- La thérapie ne peut réussir sous emprise de **substances** psychoactives, à l'exception de médicaments sous prescription.,